



DECLARATION DE LA DELEGATION SENEGALAISE



AU DEBAT GENERAL DE LA SIXIEME COMMISSION 2018

73^E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU



POINT 111 :

MESURES VISANT A ELIMINER

LE TERRORISME INTERNATIONAL

New York le 03 octobre 2018

Monsieur le Président,

Je voudrais vous exprimer mes chaleureuses félicitations suite à votre élection à la tête de la Sixième Commission et vous assurer du soutien de ma délégation pour la bonne conduite de nos travaux.

Mes félicitations vont aussi à l'endroit de tous les membres du Bureau, ainsi qu'à la **Division de la codification** pour son appui inestimable.

Ceci dit, je souscris aux déclarations faites par la Gambie au nom du **Groupe africain**, par l'Iran au nom du **Mouvement des non-alignés (NAM)** et par l'Arabie Saoudite au nom des pays de **l'Organisation de Coopération islamique (OCI)**.

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, réitérer la ferme condamnation du Sénégal, de tous les actes et pratiques terroristes, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, toutes aussi criminelles qu'injustifiables, quels qu'en soient les auteurs.

En m'incliner devant la mémoire de toutes les victimes du terrorisme à qui est dédiée, à juste raison, la journée du 21 août, je condamne également toute assimilation de l'Islam à la violence ou la stigmatisation des musulmans qui sont considérés, à tort, comme

responsables d'une violence dont ils sont eux-mêmes, hélas, victimes, au premier chef.

Monsieur le Président,

Parce qu'isolé et seul nul ne peut arriver à bout de la menace que constitue le terrorisme, il convient d'insister sur l'impérieuse nécessité **d'une coopération inclusive entre tous les acteurs (Etats, Organisations et institutions internationales, mécanismes régionaux et sous-régionaux etc.)**. Car la lutte contre cette menace de plus en plus pernicieuse, imprévisible et ciblée ne se gagnera pas par une politique de fermeture ou d'exclusion mais par une approche globale et holistique.

Je voudrais ainsi, solennellement lancer un appel à tous les Etats de véritablement faire de la lutte contre le terrorisme une lutte globale dans l'esprit notamment de la résolutions 2309 du 22 septembre 2016.

C'est dans cet esprit que ma Délégation salue l'adoption, par consensus, le 22 juin 2018, de la résolution sur la Sixième Examen Biennal de la **Stratégie Anti-terroriste Mondiale** et se réjouit également de la tenue de la 1^{ère} Conférence de Haut niveau qui a réuni les Chefs d'Agences antiterroristes des Etats membres sous les auspices des Nations Unies.

Ma Délégation se félicite également du lancement, à l'initiative du Kazakhstan, du code de conduite réitérant notre engagement

collectif vis-à-vis des résolutions existantes en matière de lutte contre le terrorisme afin de parvenir à un monde sans terrorisme d'ici 2040 et garantir un avenir meilleur pour tous.

Il devient, par ailleurs, de plus en plus impératif de travailler en synergie pour concrétiser la mise sur pied de **la convention globale de lutte contre le terrorisme**.

Monsieur Le Président,

Pour sa part, le Sénégal continue de renforcer son dispositif juridique de lutte contre le terrorisme tant au plan de la réponse sécuritaire qu'au niveau de la lutte contre son financement.

Au plan institutionnel, après la mise en œuvre de la Cellule de lutte antiterroriste, notre pays a créé la Délégation générale au renseignement national et le Cadre d'Intervention et de Coordination interministérielle des Opérations de lutte antiterroristes (CICO).

Pour ce qui est de la coopération internationale, le Sénégal inscrit ses actions dans une dynamique de coopération multiforme en intégrant la stratégie de lutte contre le terrorisme de la CEDEAO, en plus d'être membre de la coalition internationale contre le terrorisme et la coalition islamique contre le terrorisme. Notre pays a aussi noué des accords bilatéraux relatifs à l'organisation de patrouilles conjointes des forces de défenses et de sécurité, des échanges d'information et de renseignements et l'entraide judiciaire.

Cependant, au-delà des aspects normatifs et répressifs, mon pays, le Sénégal, s'est résolument engagé dans la lutte contre les causes profondes du terrorisme et à l'éradication des conditions propices à sa propagation, à travers entre autres :

- L'éducation (y compris religieuse), le renforcement du dialogue entre les civilisations, les religions et les cultures ;
- la lutte contre les préjugés et les stéréotypes qui font le lit d'une haine nourricière du terrorisme ;
- la création de conditions de vie décente pour tous, en luttant contre la pauvreté et la misère par le biais d'un engagement réel dans la voie de la promotion du développement et de la justice sociale

je vous remercie de votre aimable attention.